



Compte Rendu Réunion CODEP du Vendredi 24 avril 2026 à 18h30

Lieu : Salle polyvalente La Canourgue

Le Président ouvre la séance devant les 11 représentants (sur 21) des 5 clubs Lozériens :

Pour les Cyclos du Malpas : Janine CASTAN, Dominique DARDE, Marie-Agnès GRARD, Olivier MIRMAND,

Pour les Cyclos du Massegras: Nicolas PONS, Serge POUJOL

Pour le Cyclo Club Mendois : Jean-Michel CAYROCHE, Mireille CONTE, Francis VALADIER,

Pour le Cyclo-club Marvejolais : Philippe TARRAL, Josette CASTAREDE,

Pour VELOZ 48 Badaroux : personne

Absents excusés :

Michel MALZAC, Philippe GUIRAL, Patrice MAS, Jacques MINET, Jean-Marc BRINGER, Françoise CARMEL, Yvan ST LEGER, , David BERTRAND, Frédéric DESMONTS, Philippe CROUZET

Majorité atteinte avec 52% de présents.

Ordre du Jour :

1. Bilan rassemblement ouverture Codep au Montet (Président)
2. Retour suite à la formation dirigeant FFvélo (Président)
3. Point sur les licencié(e)s par club (présidents)
4. Séjour Codep (D Dardé)
5. Situation financière du séjour (Marie-Agnes)
6. Séjour CODEP 2027 (Nicolas)
7. Inscription manifestations calendrier national (tous)
8. Demande de récompenses par club (tous)
9. Organisation « découverte Tour de Lozère partie sud » Qui organise ? (tous)
10. Point sécurité (Délégué sécurité)
11. Site internet (Responsable du site)
12. Création d'une base de données commune Parcours Route/VTT/Gravel (tous)
13. Questions diverses (tous)
 1. Achat Barnum
 2. Subvention Quézac (Michel)
14. Date des prochaines réunions (tous)

1. Bilan rassemblement ouverture Codep au Montet (Président)

75 personnes ont participé à ce rassemblement. Très bonne ambiance, très bon repas.

Un débat s'instaure autour du comptage des points pour le challenge CODEP. Certains estiment que quiconque se retrouve au repas collectif (venu en voiture, à pied ou en vélo) doit être valorisé en marquant des points.

Le président préfère coller à la règle de la fédération qui précise :

Concentration = Regroupement de cyclistes en un lieu déterminé, en dehors de la voie publique.

Les participants s'y rendent à vélo, individuellement, ou en groupe en empruntant un parcours non imposé.

Donc on ne parle pas de marcheurs et on indique bien un lieu donné.

Décision : seules les personnes venues en vélo marquent des points

2. Retour suite à la formation dirigeant FFvélo (Président)

- La fédération demande à tous les clubs d'inscrire la phrase suivante sur leur bulletin d'inscription :
« J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité »
- D'autre part le formulaire joint en copie (**CHARTRE D'USAGE DU PRATIQUANT VAE (Vélo à Assistance Electrique)**) doit être rempli par les propriétaires de VAE et conservé par l'organisation le temps de la manifestation

3. Point sur les licencié(e)s par club (présidents)

CODEP : 230 licenciés à ce jour (245 en 2025)

Le Massegros : 32 licenciés (25 en 2025). Club très dynamique qui reconduit les manifestations de 2025

Marvejols : 48 licenciés (42 en 2025). Arrivée de 9 cyclistes de St Chély. Manifestations habituelles reconduites. Faible participation aux sorties hebdomadaires

La Canourgue : 99 licenciés (97 en 2025). Objectif : passer les 100p. Manifestations habituelles reconduites. Programme route envoyé le dimanche soir par Dominique à tous les membres. Le VTT déclenche les sorties à la demande

Mende : 36 licenciés (40 en 2025). Peu d'engouement. Les gens roulent seuls. Pas de vététistes qui roulent avec l'ASPTT. Le noyau dur a pris de l'âge. Besoin d'aller chercher les gens via Whatsapp.

4. Séjour Codep 2026 (D Dardé)

102 participants inscrits (96 en pension complète, 6 en camping car)

Débat sur le coût des reconnaissances réalisées en amont (env. 200€ pour La Canourgue)

Le président propose d'affecter l'ex aide financière pour réaliser le roadbook, à cette reconnaissance.

Dominique propose de prendre une gratuité offerte par l'organisation accueillante pour payer cette activité

Nicolas indique que pour reconnaître 6 parcours (3VTT et 3 Route), il faudrait au moins 3 journées, donc 2 nuitées. Il faudrait également répercuter le coût réel du séjour (frais de reconnaissance inclus) à tous les participants

Décision : à partir de 2027, le CODEP rembourse 100€ au club organisateur. 1 gratuité (2 pensions complètes et 1 repas) est également affectée à la reconnaissance.

Pour 2026, il est trop tard pour recalculer le coût du séjour en enlevant une gratuité. Seuls les 100€ seront versés au club du Malpas.

5. Situation financière du séjour (Marie-Agnes)

Un versement de 5995€ vient d'être envoyé. Il restera 7909.22€ à payer pour un cout total du séjour de 20047,96€ pour 96 personnes y compris l'assurance annulation

A ce jour le codep possède :

Compte courant : 9185€

Livret A : 7144.67€

6. Séjour CODEP 2027 (Nicolas)

Le club du Massegros a monté une commission pour s'occuper de ce dossier avec 2 orientations possibles :

Rester sur un schéma classique OU introduire une nouveauté et bousculer les habitudes

Le lieux serait à env. 2h de route du Massegros

7. Inscription manifestations calendrier national (tous)

Il est rappelé que chaque club doit inscrire ses manifestations sur le site de la fédération.

Un débat s'instaure sur la difficulté liée à la définition tardive des parcours.

Il est proposé d'indiquer des valeurs de distances approximatives sur le site, avant d'avoir les vraies distances une fois les parcours définis.

8. Demande de récompenses par club (tous)

Chaque club doit faire sa demande sur le site de la fédération. (Note de Philippe : je ne trouve pas la page pour faire une demande de récompense ...)

9. Organisation « découverte Tour de Lozère partie sud » Qui organise ? (tous)

Il aura lieu de 16/05. Chaque participant doit se rendre à Barre des Cévennes à 9h. Chacun emporte son casse croûte. Le repas se fera à St Etienne Vallée française.

Le parcours se fera sur la base du Openrunner n° : [#22719507](#) Nicolas le transformera pour positionner le départ à Barre des Cévennes. 60km D+ :1050m

8. Point sécurité (délégué sécurité)

Francis nous sensibilise sur les points suivant :

- Attention aux nids de poules
- Bien se serrer à droite
- Avoir des pneus en état
- Ne pas hésiter à faire un test à l'effort
- Ceux qui le peuvent, peuvent investir dans un radar Garmin. Tous ceux qui en ont un, en sont enchantés.

9. Gestion du site internet (Responsable du site)

Mireille CONTE est en train de se familiariser aux fonctions de gestions du site.

10. Création d'une base de données commune Parcours Route/VTT/Gravel

L'idée est de proposer sur nos sites internet, une liste de parcours Route et VTT à disposition du public externe.

A Marvejols, 58 circuits ont été créés sur OpenRunner et ont été libellés de la sorte :

Nom du club_Nbkm_Ddénivellé_nom du(des) village(s) situé(s) au bout de la boucle

Exemple :

CCM_75km_D1085_Bonnecombe_4Chemins

Vous pouvez trouver les parcours sur OpenRunner en faisant la recherche au départ de Marvejols et en écrivant « CCM » dans l'identifiant /mot clé.

Un tableau existe sur le site de Marvejols avec tous les circuits route (y compris la durée estimée et le pourcentage de pente moyen) : [ICI](#)

Francis propose de rentrer nos parcours sur le site « **Vélo en France** » qui est alimenté par tout un chacun.

11. Questions et informations diverses :

- Achat Barnum : Une demande de subvention a été faite auprès du département. En attente.
- Dotation Eau de Quézac. Michel Malzac a reçu une réponse favorable pour 2 palettes. Il propose d'aller les récupérer le **mardi 12 mai au matin (10h00 à confirmer)**. Il nous envoie des compléments par mail.

12. Date des prochaines réunions (18h30)

18/09/26: Marvejols

27/11/26: Le Massegros (AG)

Fin de la réunion à 21h00 pour boire un coup offert par le club du Malpas. Merci à eux.

Le Secrétaire

Philippe Tarral

